# INFEP

#### République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnel

# PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

## Taille et Pose de Pierre et Marbre

**Niveau II: CAP** 

INFEP/00141/07/18

#### République Algérienne Démocratique et Populaire

#### Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

# PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

### Taille et Pose de Pierre et Marbre

Niveau II: CAP

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier : **Taille et Pose de Pierre et Marbre CAP** 

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFEP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

#### Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions
MEBARKI Larbi	CIP	IFEP Sétif
HAMADI Hakim Chaba Mohamed	PSEP2	IFEP Sétif

#### **SOMMAIRE**

		Page
	Introduction	5
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par	6
	apprentissage	
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par	8
	apprentissage	
2.1.	Destination	8
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	8
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	10
2.4.	Documents pédagogiques utilisés	11
3.	Profil du métier (spécialité)	12
3.1.	Identification du métier (spécialité)	12
3.2	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	12
3.3.	Capacités professionnelles	12
3.4.	Exigences et conditions de travail du métier (spécialité)	13
3.5.	Responsabilité du travailleur	13
3.6.	Evolution dans la carrière	13
4.	Curriculum du métier (spécialité)	14
4.1.	Objectifs généraux du curriculum	14
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	16
4.3.	Synthèse du curriculum	17
4.4.	Découpage horaire par semestre et par module de formation	18
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	19
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice	43
5.	Mise en œuvre du programme : Organisation pédagogique et	51
	évaluation des compétences	
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	51
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation	51
5.2.1	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	51
5.2.2	Organisation et déroulement de la formation théorique et technologique	52
	complémentaire (FTTC)	
5.2.3	Formation de base au niveau de l'EFP	53
5.2.4	Formation complémentaire	53
5.3	Formation au sein de l'entreprise formatrice	53
5.4	Suivi et évaluation des compétences	54
5.4.1	Organisation du suivi de l'apprenti	54
5.4.2	Evaluation périodique et les instruments pédagogiques	55
5.4.3	Examen de fin d'apprentissage	55

#### Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

La démarche engagée s'est fixée de réaliser :

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation et de l'enseignement Professionnel - INFEP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP);

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;

- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2013), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est

mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et

notamment:

l'amélioration de la qualité de la formation ;

Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les

opérateurs économiques;

L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le

processus de formation des apprentis ;

L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur

de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la

concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens

humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les

solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage.

Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de

ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource

humaine.

La formation par apprentissage, quand elle est bien organisée et correctement gérée

aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de

l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres

modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le

Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et

l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action

de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du

plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est

incontournable.

Pour améliorer ces relations et les pérenniser et rendre effective l'implication des

acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation

aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en

pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux

encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres

d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de

l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des

contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique,

ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques

relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « Profil du métier (spécialité)» présente l'identification du métier

(spécialité), le domaine d'activité/ la description du métier (spécialité), les capacités

professionnelles, les exigences et les conditions de travail du métier/spécialité ainsi que

les responsabilités du travailleur et les possibilités d'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 « Curriculum du métier (spécialité)» présente les objectifs du curriculum

(4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du

curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation

(4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum

et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire

(FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs

d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités

professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module

présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la

formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les

contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et

adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de

formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs

théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une

meilleure intégration au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum

des compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre

sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses

connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules

arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de

l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de

base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains, sont approfondis

tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par

apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage

bloqué.

Le curriculum prévoit une formation complémentaire (à adapter selon le métier). Elle

comprend:

Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit

entrepreneurial;

L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;

Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini

projets).

La **synthèse du Curriculum**, présentée sous forme de tableau, organise le découpage

horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre

l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum,

estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises,

en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 2760 heures (sur la

base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux

lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps

disponible est de :

46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);

portions do conigo armadi et des jours remos,

40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation

(déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie

professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à

répondre à trois objectifs. Il constitue :

Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et

organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise

formatrice;

➤ Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des

compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de

l'entreprise formatrice;

> Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur,

permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de

l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des

exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus "Mise en œuvre du programme- Organisation

pédagogique et évaluation des compétences " et donne des recommandations pour

l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux

de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre

réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se

fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et

technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation

professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes

activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en

milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des

démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes

phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de

dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles,

notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions

(satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la

rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et

d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet

d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à

l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices

et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des

personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la

formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques utilisés

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par

apprentissage sont:

Le présent programme de formation par apprentissage ;

Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les

maîtres d'apprentissage;

Le plan de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise ;

Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);

Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin

d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche)

#### 3. Profil du métier (spécialité)

#### 3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Taille et pose de pierre et marbre
Code spécialité	BTP0710
Branche professionnelle	Bâtiment et Travaux Publics
Durée de la formation	12 mois
Niveau d'accès	Inferieur à la 4e année moyenne
Niveau de qualification	II
Diplôme sanctionnant la formation	CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

#### 3.2 Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le tailleur de pierre - marbrier façonne, à partir de minéraux naturels (marbre, granit, pierre ...) ou composés (stuc, staff), les éléments d'architecture intérieure (dallage, murs, arcs, voutes, revêtements muraux,...) ou extérieures (façades, fontaines, stèles commémoratives ...), de toute construction neuve ou en innovation.

Il assure, dans tous les cas, les travaux de finition (décoration, ornementation ...). Il travaille à l'aide de machines ou d'outils manuels.

Les activités du tailleur de pierre – marbrier du bâtiment et de la décoration peuvent s'exercer en atelier et sur chantier. Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie avec d'autres intervenants dans l'acte de construire et de décorer. Il peut être en relation à l'atelier et sur le chantier avec :

- des représentants des clients et du maître d'œuvre (architectes, décorateurs, contrôleurs techniques)
- des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs.

#### 3.3. Capacités professionnelles

Le tailleur poseur de pierre et marbre est capable de :

- Recueillir et traduire des informations
- Evaluer les besoins en matériaux et matériels
- Préparer et organiser son poste de travail
- Exécuter les travaux de marbrerie
- Façonner les éléments d'architecture à partir de pierre et de marbre,
- Faire des relevés simples de mesures, les matérialiser par des croquis,

- Dresser les faces de la pierre en utilisant les outils adaptés,
- Poser les revêtements suivant les différentes techniques de pose,
- Réaliser les jointoiements ou rejointoiements,
- Réaliser des revêtements en éléments minces par dallage,
- Monter des échafaudages,
- Poser les revêtements lors des travaux de finition.

#### 3.4. Exigences et conditions de travail du métier

- Eclairage naturel : en atelier et sur chantier
- Température et humidité sur chantier : soumis aux conditions climatologiques et météorologiques variables.
- Poussières : Poussières du lieu de travail
- Risques professionnels :
  - Risques de chutes (hauteur élevée)
  - Risques de blessure
  - Risques liés à l'utilisation des échelles et des échafaudages
  - Risques lies aux manutentions manuelles et mécanisées
  - Risques de maladies liées aux poussières de la pierre et du marbre
- Avoir une bonne condition physique
- Avoir un bon sens d'application
- Ne pas :
  - Etre sujet au vertige
  - Etre épileptique
  - Présenter d'allergie aux poussières de la pierre et du marbre

#### 3.5. Responsabilité du travailleur

Sur le travail réalisé, les équipements, les outillages et vis-à-vis de la clientèle.

#### 3.6. Evolution dans la carrière

- Ouvrier hautement qualifié
- Chef d'équipe de maçonnerie
- créer sa propre entreprise

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le

sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités

du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et

les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa

forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre

eux par une logique pédagogique sans cloisonnement .Toutefois, ils ne s'inscrivent pas

dans un ordre chronologie obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin

du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation

et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectifs généraux du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui

permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier

avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la

base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux

intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la

mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

> Développer les compétences de base liées au métier permettant une

intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un

minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de

l'établissement de formation au début de sa formation ;

> Développer les compétences spécifiques du métier permettant une maîtrise

de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches

professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et

dans l'entreprise formatrice;

▶ Développer les compétences complémentaires favorisant une insertion de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client;
- Le souci de la qualité du travail;
- La capacité planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité;
- L'aptitude au travail en équipe;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement;
- La responsabilité sociale, etc.

#### 4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier **Taille et pose de pierre et marbre CAP** sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	Taille et pose de la pierre
Champ d'activité 03 :	Façonnage et pose du marbre
Champ d'activité 04 :	Formation complémentaire

Les compétences professionnelles par champs d'activité se présentent comme suit :

#### Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement liées au métier
- Identifier, manipuler et entretenir les outils et le matériel de travail
- Identifier les ouvrages de bâtiment
- Acquérir les notions de base du dessin bâtiment.

#### Champ d'activité 02 : Taille et pose de la pierre

- Prendre connaissance des travaux
- Tailler la pierre
- Poser les maçonneries en pierres
- Poser les revêtements en pierre

#### Champ d'activité 03 : Exécution des travaux de marbrerie

- Façonner les pièces de marbre
- Poser les revêtements en marbre

#### Champ d'activité 04 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

#### 4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice

Nombre de modules : 15

Durée de la formation : 12 mois

Volume horaire total : 1840 Heures

N° du		Du	rée et lieux	de formation	
module	Titre du module	E.F	F.P		
			Pratique	Entreprise	Total
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	6	4	0	10
02	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique	44	12	0	56
03	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement	8	4	0	12
04	Identifier, manipuler et entretenir les outils et le matériel de travail	8	8	0	16
05	Identifier les ouvrages de bâtiment	16	8	0	24
06	Acquérir les notions de base du dessin bâtiment.	4	16	0	20
07	Prendre connaissance des Tavaux	6	4	150	160
08	Tailler la pierre	8	4	283	295
09	Poser les maçonneries en pierre	8	4	375	387
10	Poser les revêtements en pierre	8	4	350	362
11	Façonner les pièces de marbre	4	12	205	221
12	Poser les revêtements en marbre	4	12	205	221
13	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	12	8	0	20
14	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique	6	14	0	20
15	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	8	8	0	16
		150	122	1568	1840
	Total en Heures de Formation	27	2H	1568H	1840

Total EFP	586 H
Total entreprise	1254 H
Total des modules	1840 H
FTTC	272 H

#### 4.4. Découpage horaire par semestre, module de formation et par lieu de formation

	Total			1 <sup>er</sup> semestre			2 <sup>eme</sup> semestre			
modules	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total		EFP	Entreprise	Total
Module1	10	10	0	10	0	10				
Module2	56	56	0	56	0	56				
Module3	12	12	0	12	0	12				
Module4	16	16	0	16	0	16				
Module5	24	24	0	24	0	24				
Module6	20	20	0	20	0	20				
Module7	160	10	150	10	150	160				
Module8	295	12	283	12	283	295				
Module9	387	12	375	12	315	327			60	60
Module10	362	12	350					12	350	362
Module11	221	16	205					16	205	221
Module12	221	16	205					16	205	221
Module13	20	20	0					20	0	20
Module14	20	20	0					20	0	20
Module15	16	16	0					16	0	16
TOTAI	1840	272	1568	172	748	920		100	820	920

# 4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

#### **FORMATION DE BASE**

**MODULE: 1** 

#### Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

#### Durée de la formation

#### Théorie 12 h Pratique 8 h

	0	Authorities was for a town all and Authorities	Savoirs théoriques nécess	aires
N°	Sous compétences professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	<ul> <li>Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité</li> <li>Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation</li> <li>Visiter un atelier de la spécialité</li> <li>Connaître les taches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement</li> <li>Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle</li> </ul>	<ul> <li>Informations générales sur le métier et son histoire</li> <li>Présentation du profil professionnel du métier.</li> <li>Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation</li> <li>Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle</li> <li>Présentation les voies potentielles pour un futur emploi</li> </ul>	
1.2	Identifier le parcours de formation	<ul> <li>Identifier les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation</li> <li>Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée</li> <li>Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation</li> </ul>	<ul> <li>Informations générales sur le déroulement de la formation</li> <li>Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles</li> <li>Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage</li> </ul>	

	0	Anthritis markens land New York	Savoirs théoriques nécess	aires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	<ul> <li>Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs</li> <li>Présenter les voies potentielles pour un futur emploi</li> </ul>	<ul> <li>Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives</li> <li>Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes</li> </ul>	

MODULE: 2 Appliquer les principales notions de base de la langue d'enseignement et les formules arithmétiques

#### Durée de la formation Théorie 64 h Pratique 32 h

N°	0	Authorities was for a town alleged by a selection	Savoirs théoriques nécessaires		
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
2.1	Appliquer les techniques d'expression orale et écrite	<ul> <li>Prendre note d'une commande</li> <li>Elaborer une commande</li> <li>Participer à une séance de travail</li> <li>Elaborer un document de travail (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc.)</li> <li>S'exprimer dans un langage technique et professionnel</li> </ul>	<ul> <li>Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : Les éléments constituants de la phrase, la conjugaison, la ponctuation</li> <li>Techniques de rédaction d'un document</li> <li>Les différents modèles de documents utilises dans le métier (spécialité)</li> <li>Formes et objectifs des documents</li> <li>Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité)</li> </ul>		
2.2	Utiliser les notions fondamentales d'arithmétique.	<ul> <li>Appliquer les formules de base de l'arithmétique</li> <li>Appliquer les notions de propriétés communes des nombres entiers</li> <li>Calculer les quantités, les rapports, proportions et les pourcentages</li> </ul>		<ul> <li>Les quatre opérations arithmétiques.</li> <li>PPMC et PGDC.</li> <li>Les rapports.</li> <li>Pourcentage</li> </ul>	
2.3	Appliquer les notions fondamentales de géométrie plane	<ul> <li>Tracer les différentes formes de base de la géométrie</li> <li>Calculer des périmètres, les surfaces et les volumes</li> </ul>		<ul> <li>La droite, les figures         géométriques</li> <li>Calcul de périmètres, de         surfaces et de volumes</li> </ul>	
2.4	Utiliser les unités de mesures	<ul> <li>Identifier les unités de mesures</li> <li>Convertir des unités de mesure</li> </ul>	Les instruments de mesures liés au métier	<ul> <li>Les unités de mesure</li> <li>Conversion d'unités de mesure</li> </ul>	

# MODULE: 3 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu de professionnel et de protection de l'environnement liées au métier

Durée de la formation Théorie 16 h Pratique 8 h

N°			Savoirs théoriques nécessa	aires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
3.1	Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel	<ul> <li>Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier</li> <li>Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire</li> </ul>	<ul> <li>Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>Définition les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier</li> <li>Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel</li> <li>Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité</li> </ul>	
3.2	Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention	<ul> <li>Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles lies au métier et leurs causes principales</li> <li>Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation:         <ul> <li>des outils et des machines,</li> <li>des matières premières et des produits nocifs</li> <li>du courant électrique et des gaz</li> </ul> </li> <li>Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, casque, gants, lunettes/masque et chaussures de sécurité</li> </ul>	<ul> <li>Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention</li> <li>Règles générales pour la protection des biens et des personnes</li> <li>Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation</li> <li>Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie</li> <li>Plan et procédures d'évacuation</li> </ul>	

N°			Savoirs théoriques nécess	saires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
3.3	Définir et appliquer les mesures et les moyens de protection individuelle et collective	Définir les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail, rangement, aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours)	<ul> <li>Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leur prévention</li> </ul>	
		<ul> <li>Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours)</li> </ul>		
		<ul> <li>Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur</li> </ul>		
		Appliquer les mesures protection collective		
3.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins	<ul> <li>Lancer une alerte en cas d'accident</li> <li>Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux accidentés</li> </ul>	<ul> <li>Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST)</li> <li>Notions de premiers secours et assistance</li> </ul>	
		<ul> <li>Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir</li> </ul>	aux accidentés en cas de: - Brûlures - Blessures	
		Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le Responsable hiérarchique et / ou le Responsable de la sécurité	<ul> <li>Hémorragies</li> <li>Chocs électriques</li> <li>Intoxications (inhalation)</li> </ul>	
3.5	Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection	<ul> <li>Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux)</li> <li>Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier</li> <li>Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement</li> <li>Appliquer les mesures de lutte contre les effets</li> </ul>	<ul> <li>Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore)</li> <li>Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement</li> <li>Programme national pour la protection de l'environnement</li> <li>Principes et règles d'évacuation et</li> </ul>	
		et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions  Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution	d'élimination des déchets	

MODULE: 4 Identifier, manipuler, entretenir les outils et le matériel de travail

#### Durée de la formation Théorie 16 h Pratique 16 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.1	Identifier et manipuler les outils de mesurage, traçage et de défonçage	<ul> <li>Identifier les outils de mesure</li> <li>Réaliser des mesures de distances</li> <li>Identifier les outils de traçage</li> <li>Tracer des lignes horizontales, verticales ou autres</li> <li>Identifier les outils de débitage et de taille de la pierre</li> <li>Identifier les outils et les machines de découpage du marbre</li> <li>Entretenir les outils</li> </ul>	<ul> <li>Les outils de mesurage et de traçage :         <ul> <li>-Mètre</li> <li>-Décamètre</li> <li>-Cordexe</li> <li>-Fil aplomb</li> <li>-Niveau à bulle</li> <li>- etc</li> </ul> </li> <li>Outils de défonçage :             <ul> <li>-les marteaux (simple et massette)</li> <li>-burins et ciseaux</li> <li>- etc</li> </ul> </li> <li>Outils de coupe :                   <ul> <li>- tronçonneuses</li> <li>- scie</li> <li>- etc</li> </ul> </li> </ul>	
4.2	Identifier et manipuler les outils de mise en œuvre	<ul> <li>Identifier le matériel et outillage de débitage</li> <li>Identifier le matériel et outillage de taillage</li> <li>Identifier les outils de nettoyage</li> <li>Entretenir les outils</li> </ul>	<ul> <li>Les outils de mise en œuvre         <ul> <li>Truelle, grattoir, pelle, raclette, couteau, cutter, etc</li> </ul> </li> <li>le matériel et outillage de débitage</li> <li>le matériel et outillage de taillage</li> </ul>	

MODULE: 5 Identifier les ouvrages du bâtiment

#### Durée de la formation

#### Théorie 36 h

#### Pratique 24 h

N°			Savoirs théoriques nécess	aires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5-1	Identifier les matériaux de construction	<ul> <li>Définir les matériaux utilisés dans la construction</li> <li>Définir les matériaux spécifiques à son métier</li> </ul>	<ul> <li>Technologie des matériaux de construction :         <ul> <li>Les granulats</li> <li>Les liants</li> <li>Béton et mortiers</li> <li>Les aciers de construction</li> </ul> </li> <li>Technologie des matériaux utilisés par le tailleur poseur de pierre et marbre :         <ul> <li>Origine et caractéristiques de la pierre</li> <li>Origine et caractéristiques du marbre</li> <li>Les différents types de pierres et marbres</li> </ul> </li> </ul>	
5-2	Identifier les ouvrages et les intervenants dans l'acte de bâtir	<ul> <li>Identifier les différents intervenants dans le bâtiment:</li> <li>Identifier les éléments d'un ouvrage de bâtiment</li> </ul>	<ul> <li>Les intervenants dans l'acte de construire :         <ul> <li>Maitre d'œuvre et maitre d'ouvrage</li> <li>L'entreprise de réalisation</li> <li>Les organismes de suivi et de contrôle</li> </ul> </li> <li>Eléments de construction :         <ul> <li>Les terrassements</li> <li>Les fondations</li> <li>Les murs et les cloisons</li> <li>Les planchers et couvertures</li> <li>Les escaliers</li> </ul> </li> </ul>	

#### MODULE: 6 Acquérir les notions de base du dessin bâtiment

#### Durée de la formation

#### Théorie 8 h Pratique 36 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.1	Exécuter des dessins à main levée	<ul> <li>Identifier les techniques de réalisation des schémas</li> <li>Identifier les techniques de réalisation croquis,</li> <li>Identifier les techniques de réalisation perspectives</li> </ul>	<ul> <li>Techniques de réalisation des schémas</li> <li>Techniques de réalisation des croquis</li> <li>Techniques de réalisation des perspectives</li> </ul>	
6.2	Lire et Interpréter les plans	<ul> <li>Identifier les différents plans d'exécution</li> <li>Identifier les symboles et les différentes représentations</li> <li>Relever les côtes dans les plans</li> </ul>	<ul> <li>Introduction au dessin dans le BTP</li> <li>Identification des instruments de dessin et la terminologie</li> <li>Conventions de dessin :         <ul> <li>Format - pliage- cartouche- traits - écriture- mise en page- la cotation</li> </ul> </li> <li>Les vues</li> <li>Les coupes</li> <li>Lecture des plans d'architecture.</li> </ul>	

#### **CHAMP D'ACTIVITE 2**

#### Taille et pose de la pierre

#### MODULE: 7

#### Prendre connaissance des travaux

#### Durée de la formation

#### Théorie 12 h

#### Pratique 8 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.1	Préparer I les supports	<ul> <li>Définir et distinguer les différents types des supports</li> <li>Traiter les supports</li> </ul>	Types de supports verticaux:  ■ Elément porteur en maçonnerie: ■ Ouvrages en maçonnerie rapportés sur éléments porteurs: ■ Murs en béton banché ■ Voiles en béton armé  Types de supports horizontaux:  -Dalle pleine - Plancher à poutrelles préfabriquées et entrevous avec dalle de répartition - Eléments préfabriqués solidarisés par armatures — Plancher à poutrelles préfabriquées en béton armé sans dalle de répartition.  Techniques de traitement des supports : ■ Dressage, colmatage, ragréage nettoyage etc	

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.2	Evaluer les besoins en matériaux	<ul> <li>Etablir un devis quantitatif et estimatif</li> <li>Identifier les techniques d'approvisionnement et de stockage</li> </ul>	<ul> <li>Rappel sur les matériaux et matériels</li> <li>Notions de métré :         <ul> <li>les pièces contractuelles (marché cahier de charges , avenants )</li> <li>les devis quantitatifs</li> <li>les devis estimatifs</li> <li>la facturation des travaux</li> </ul> </li> </ul>	Calcul professionnel :  Les unités de mesure  Conversion des différentes unités  Calcul des périmètres, surfaces et volumes
7.3	Monter les échafaudages	<ul> <li>Distinguer les différents types d'échafaudages</li> <li>Identifier les éléments qui composent l'échafaudage</li> <li>Identifier les techniques de montage et démontage</li> </ul>	<ul> <li>Les échafaudages traditionnels</li> <li>Les échafaudages préfabriqués</li> <li>Les techniques de montage et démontage</li> <li>Les mesures d'hygiène et sécurité</li> </ul>	<ul> <li>Notions d'équilibre statique (forces , moments , équilibre d'un système de forces)</li> </ul>

MODULE: 8 Tailler la pierre

#### Durée de la formation

#### Théorie 26 h Pratique 8 h

N°		Sous compétences Activités professionnelles à exécuter professionnelles	Savoirs théoriques nécessa	ires
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	Débiter, tailler les éléments en pierre	<ul> <li>Identifier la pierre à tailler</li> <li>Distinguer les techniques de débitage et de taillage</li> <li>Identifier les moyens et les techniques d'affûtage</li> </ul>	<ul> <li>1 - Préparation de la pierre : <ul> <li>le débitage</li> <li>l'abatage en déchets</li> <li>taille du parement</li> </ul> </li> <li>2 - Tailles manuelles : <ul> <li>les méthodes d'obtention des aspects de taille</li> <li>(rugosité décroissante)</li> <li>les méthodes de taille :</li> <li>La taille par équarrissement</li> <li>La taille directe</li> <li>- Préparation d'un plan à l'aide de ciselures ou de plumées</li> <li>Les différents aspects d'une ciselure</li> <li>Exécution des moulurages de finition</li> <li>Les méthodes de polissage et de nettoyage</li> <li>les outils de taille :</li> <li>Outillages pour les roches ornementales dures</li> <li>Outillages pour les roches ornementales tendres</li> </ul> </li> <li>3 - Tailles mécanisées : <ul> <li>équarrissage et débit</li> <li>techniques d'équarrissage mécanique des blocs</li> <li>sciages optimisés</li> <li>polissage</li> </ul> </li> <li>4- Techniques d'affutage</li> </ul>	

N°	Sauce commétoures		Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.2	Effectuer la manutention et le stockage des éléments	<ul> <li>Identifier les méthodes et procédés de manutention</li> <li>Identifier les moyens de protection lors des opérations de manutention</li> <li>Adapter le moyen de manutention à l'objet à soulever ou à déplacer</li> </ul>	- Méthodes de manutention, calage, protection :  un bloc par quartier une tranche mince ( marbrerie ) un bloc sur rouleaux un objet fragile : moulures, sculptures un bloc à la main un bloc avec un palan - Les mesures d'hygiène et de sécurité	

MODULE: 9 Poser les maçonneries en pierre

#### Durée de la formation Théorie 36 h Pratique 8 h

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	Implanter I 'ouvrage en pierre	<ul> <li>Identifier les techniques de traçage</li> <li>Adapter les techniques et les moyens de traçage au type de support</li> </ul>	Application sur le traçage :  Techniques d'utilisation des outils de traçage Traçage sur support horizontal (dalle)	Calcul professionnel: - les tracés géométriques
9.2	Préparer le mortier de pose	<ul> <li>Identifier la composition du mortier</li> <li>Evaluer les quantités nécessaires pour le gâchage</li> <li>Identifier les caractéristiques du mortier en question</li> <li>Identifier les techniques de préparation des mortiers de ciment</li> <li>Identifier les précautions d'emploi des mortiers de ciment</li> </ul>	Préparation des mortiers :  Composition :  Les granulats  Les liants  Les adjuvants  Caractérients dosages  Mécaniques physiques et  Mécaniques  précautions d'emplois des liants associées aux roches naturelles ( adhérence , retrait)  TP : préparation des mortiers	Calcul professionnel : - poids volumique calcul des volumes et des quantités

N°	·		Savoirs théoriques nécessa	ires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.3	Poser les pierres naturelles ou taillées	<ul> <li>Identifier les techniques de mise en œuvre des mortiers de ciment</li> <li>Identifier les techniques de pose des maçonneries à un seul parement</li> <li>Identifier les techniques de pose des maçonneries à deux parements</li> <li>Identifier les techniques de pose des arcs et des voutes</li> <li>Identifier les techniques de pose des gabillons</li> </ul>	Maçonnerie brute ordinaire:  1) maçonnerie sans parement apparent: - Fondations enterrées  2) maçonnerie avec parement apparent: a) maçonnerie à un seul parement apparent: - choix de l'appareillage - choix du moellon à poser - le parement,les joints - mur à angle rentrant - mur à angle saillant - mur de soutènement (mur poids) - Applications b) maçonnerie à deux parements apparents: - murs en élévation - les baies, allèges les angles - murs d'épaisseur réduite - réalisation des arcs  3 - maçonnerie à parement spécial: - les arcs - les voutes  4 - Les techniques d'assemblage et de pose:	

#### MODULE: 10 Poser les revêtements en pierre

#### Durée de la formation Théorie 28 h Pratique 8 h

	0	Antivitá a mafancia mallan à aufantan	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.1	Poser les pierres de revêtement	<ul> <li>Identifier le mortier de pose d'un revêtement</li> <li>Identifier les caractéristiques des pierres utilisées pour les revêtements</li> <li>Identifier les techniques de pose des revêtements en pierre</li> </ul>	Rappels sur les mortiers  Les revêtements en pierres  Appareillages classiques  Appareillages en mosaïque  Appareillages en opus incertum	Calcul professionnel
10.2	Réaliser les jointements et les finitions	<ul> <li>Identifier la composition et le dosage des mortiers de jointage</li> <li>Identifier les autres produits de jointage</li> <li>Identifier les techniques de jointage</li> </ul>	les principes fondamentaux : - Notions d'étanchéité - Notions d'isolation thermique - les produits de jointage - les techniques de jointage ( en retrait , en saillie - les joints d'étanchéité - Les produits de protection et d'entretien des roches naturelles	

#### CHAMP D'ACTIVITE 3 Exécution des travaux de marbrerie

MODULE: 11 Façonner les pièces de marbre

N°			Savoirs théoriques nécessaires	
	Sous compétences Activités professionnelles à exécuter professionnelles	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
11.1	Tracer les formes et les motifs de décoration	<ul> <li>Identifier le calepinage</li> <li>Identifier les techniques de traçage des traits de niveau</li> <li>Identifier les formes des pièces à façonner</li> <li>Identifier les techniques de traçage des motifs décoratifs</li> </ul>	Traçage des traits de niveau :  - par les méthodes traditionnelles - par l'utilisation d'un appareil topographique ( niveau de chantier )  Traçage des motifs décoratifs : - réalisation du calepinage - préparation du motif à sec	
11.2	Couper les pièces de marbre	<ul> <li>Identifier les différentes qualités de marbre</li> <li>Identifier les techniques de coupe du marbre</li> <li>Identifier les moyens de coupe du marbre</li> </ul>	- Technologie des marbres - Façonnage des pièces en marbre : - réalisation des gabarits : traçage, - découpage des pièces de marbres - découpage manuel - utilisation de machines - débitage en dallettes ( carreaux ) - débitage en bande - découpage en courbe - polissage des pièces en marbre - sculptage des rainures	

MODULE: 12 Poser les revêtements en marbre

#### Durée de la formation

#### Théorie 8 h

Pratique 24 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.1	Poser le revêtement en marbre	<ul> <li>Identifier les techniques de pose des revêtements en marbre au mortier de ciment</li> <li>Identifier les techniques de pose des revêtements en marbre au mortier - colle</li> <li>Identifier les différents appareillages</li> </ul>	<ul> <li>pose des éléments de marbre :</li> <li>contrôle de la planéité</li> <li>préparation du mortier de pose : rappel</li> <li>pose avec utilisation des mortiers traditionnels</li> <li>pose directe avec utilisation des mortier-colles</li> <li>applications sur les différents appareillages</li> </ul>	
12.2	Réaliser les finitions	<ul> <li>Identifier les techniques de jointage</li> <li>Identifier les techniques de ponçage et lustrage</li> </ul>	<ul> <li>Le mortier de coulage (barbotine):</li> <li>préparation</li> <li>caractéristiques</li> <li>les techniques de ponçage et lustrage</li> </ul>	

# Formation complémentaire

#### **MODULE: 13**

#### Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

#### Durée de la formation

#### Théorie 24 h

#### Pratique 16 h

N°	0	Authorities and for a town all and Authorities	Savoirs théoriques nécess	aires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les taches y afférentes	<ul> <li>Identifier les différentes organisations de l'entreprise :         <ul> <li>Types d'entreprise</li> </ul> </li> <li>Structures hiérarchiques         <ul> <li>Structures fonctionnaires</li> </ul> </li> <li>Identifier les fonctions essentielles :         <ul> <li>La fonction gestion et ses taches</li> <li>essentielles</li> <li>La fonction financière et ses taches</li> <li>principales</li> <li>La fonction production</li> <li>La fonction commerciale</li> </ul> </li> </ul>	<ul> <li>Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc)</li> <li>La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements)</li> <li>Bilan financier, rendement</li> <li>Règlement intérieur d'une entreprise</li> </ul>	
13.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	<ul> <li>Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire)</li> <li>Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés</li> <li>Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement</li> </ul>	<ul> <li>Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (taux horaire)</li> <li>Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service</li> </ul>	

N°			Savoirs théoriques nécess	aires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.3	Développer les notions de base d'une approche entreprenariale	<ul> <li>Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché</li> <li>Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux</li> <li>Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion</li> </ul>	<ul> <li>Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du client</li> <li>Expliquer les avantages des produits novateurs</li> <li>Présenter les principes de base de la liaison : Produit-Prix et Promotion</li> </ul>	
13.4	Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	<ul> <li>Définir les différents composants</li> <li>S'informer sur les techniques de gestion</li> <li>Identifier les outils de gestion</li> <li>S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin</li> <li>Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage</li> </ul>	<ul> <li>Présenter les différents modèles d'outils de gestion :         <ul> <li>Fiche d'inventaire</li> <li>Bon d'entrée</li> <li>Bon de sortie</li> <li>Bon de commande</li> <li>Bon de livraison</li> </ul> </li> <li>Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin</li> <li>Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement</li> </ul>	

## MODULE: 14 S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

#### Durée de la formation Théorie 10 h Pratique 30 h

N°			Savoirs théoriques nécess	aires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion	<ul> <li>Déterminer la composition d'un poste de travail informatique</li> <li>Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique</li> <li>Déterminer l'interaction des différents éléments</li> <li>Installer et connecter les unités d'entrée</li> <li>Installer et connecter les unités de sortie</li> <li>Assurer la protection et la sécurité de l'installation</li> </ul>	<ul> <li>Notions de base de l'informatique et principales définitions</li> <li>Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité central (Boîtier d'alimentation,lecteur CD Room,lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte réseau),l'imprimante, l'onduleur ,le modem, la web Cam ,le scanner, etc.</li> <li>Directives et précautions de raccordement des différents éléments</li> </ul>	
14.2	Exploiter un micro- ordinateur (Système d'exploitation Windows)	<ul> <li>Déterminer les éléments de l'interface Windows</li> <li>Utiliser correctement les principales fonctions du Système d'exploitation Windows</li> <li>Exploitation le système Windows</li> </ul>	<ul> <li>Présenter l'environnement Windows</li> <li>Bureau et fenêtres : Poste de travail, Corbeille, Menu, Démarrer</li> <li>Les fichiers et les dossiers : Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et supprimer</li> </ul>	
14.3	Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)	<ul> <li>Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu</li> <li>Traiter le texte</li> <li>Dessiner un tableau</li> </ul>	<ul> <li>Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire</li> <li>L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression</li> <li>Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et ajout)</li> </ul>	

N°			Savoirs théoriques nécessaires							
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle						
	Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)	<ul> <li>Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu</li> <li>Créer des classeurs</li> <li>Elaborer des graphes</li> </ul>	<ul> <li>Définition d'un tableau</li> <li>Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules</li> <li>Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction</li> <li>Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe, etc.</li> </ul>							

MODULE: 15 S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

#### Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 12 h

			Savoirs théoriques nécess	aires
N°	Sous compétences professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.1	Elaborer un curriculum vitae (CV)	<ul> <li>S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation</li> <li>Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitae (CV)</li> <li>Décrire les composants avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.</li> </ul>	<ul> <li>Modèle de rédaction d'un curriculum vitae</li> <li>Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV</li> </ul>	
15.2	Rédiger une demande d'emploi	<ul> <li>Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date)</li> <li>Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, age, etc.</li> <li>Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement</li> </ul>	<ul> <li>Modèle de rédaction de la demande d'emploi</li> <li>Appliquer les techniques de communication</li> </ul>	

			Savoirs théoriques nécess	aires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.3	Préparer et réussir un entretien d'embauche	<ul> <li>Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche</li> <li>Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoise au moment de l'entrevue</li> <li>Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts</li> <li>Rechercher des informations sur :         <ul> <li>-L'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives</li> <li>-Le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice</li> </ul> </li> </ul>	<ul> <li>Application des simulations</li> </ul>	
15.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	<ul> <li>Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi</li> <li>Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi</li> <li>Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée</li> <li>Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état</li> </ul>	<ul> <li>Présentation du service public chargé de 'emploi : localisation et missions (ANEM-ALEM, la commune, etc.)</li> <li>Informations sur le tissu économique de la région et de la localité</li> <li>Présentation du dipositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état : DIPJ-ANSEJ-ANGEM etc.</li> </ul>	

# 4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

# CHAMP D'ACTIVITE 2

# Taille et pose de la pierre

MODULE: 7

#### Prendre connaissance des travaux

#### Durée de formation

NIO	Sous Compétences	Compétences Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre o confirmer par ur		Appréciation de l'apprenti (1)						
N°	professionnelles à		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
7.1	Préparer le support	<ul> <li>Analyser l'état du support</li> <li>Exécuter le relevé du support</li> </ul>									
7.2	Evaluer les besoins en matériaux	<ul> <li>Evaluer la quantité de pierre nécessaire</li> <li>Approvisionner le chantier ou l'atelier en pierre et matériel d'exécution</li> </ul>									
7.3	Monter un échafaudage	<ul> <li>Choisir le type d'échafaudage conforme aux travaux à réaliser</li> <li>Préparer les éléments de l'échafaudage</li> <li>Assembler les éléments de l'échafaudage</li> </ul>									

MODULE 8: Tailler la pierre

#### Durée de formation

NIO	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Compétences Activités professionnelles à exécuter rofessionnelles à	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)						
N°			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
8.1	Débiter, tailler les éléments en pierre	<ul> <li>Préparer les blocs de pierre</li> <li>Effectuer le débitage de la pierre</li> <li>Tailler les pierres conformément à l'espace de placement et aux exigences de l'appareillage</li> <li>Effectuer les finitions conformément aux exigences d'esthétique</li> <li>Affuter les outils de taillage</li> <li>Nettoyer le lieu de travail</li> </ul>									
8.2	Effectuer la manutention et le stockage des éléments en pierre	<ul> <li>Préparer les moyens de manutention</li> <li>Effectuer la manutention de la pierre</li> <li>Stocker les éléments en pierre en respectant l'ordre d'utilisation</li> </ul>									

MODULE 9: Poser les maçonneries en pierre

#### Durée de formation

NIO	Sous Compétences	A stirité a mantanai ama alla a 2 ané antan	Mise en œuvre o		А	ppréci	ation c	le l'ap	prenti (	(2)
N°	professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.1	Implanter I 'ouvrage en pierre	<ul> <li>Nettoyer le support du mur à réaliser</li> <li>Tracer la position du mur sur la plate forme</li> <li>Tracer la position des ouvertures (portes)</li> <li>Vérifier la conformité avec le plan d'architecture</li> </ul>								
9.2	Préparer le mortier de pose	<ul> <li>Préparer le sable, le ciment et l'eau</li> <li>Estimer les quantités nécessaires aux travaux</li> <li>gâcher le mortier de ciment adéquat aux maçonneries</li> </ul>								
9.3	Poser les pierres naturelles ou taillées	<ul> <li>Préparer la pierre taillée</li> <li>Fixer les repères d'alignement (fils)</li> <li>Préparer la quantité de mortier nécessaire</li> <li>Poser les pierres</li> <li>Vérifier la conformité de l'appareillage</li> </ul>								

MODULE 10: Poser les revêtements en pierre

#### Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)			Appréciation de l'apprenti (2)						
IN '			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
10.1	Poser les pierres de revêtement	Préparer les pierres de revêtement										
		<ul> <li>Poser les pierres de revêtement</li> </ul>										
		<ul> <li>Vérifier la planéité</li> </ul>										
10.2	Réaliser les	Préparer le mortier de jointage										
	jointements et les finitions	<ul> <li>Poser le mortier dans les joints</li> </ul>										
		<ul> <li>Réaliser les feuillures</li> </ul>										
		<ul> <li>Régler et finir les joints</li> </ul>										

### CHAMP D'ACTIVITE 3 Exécution des travaux de marbrerie

MODULE: 11 Façonner les pièces en marbre

#### Durée de formation

NIO	Sous Compétences professionnelles à acquérir  Activités professionnelles à exécuter a acquérir	Mise en œuvre o confirmer par ur		Appréciation de l'apprenti (2)						
N°		ofessionnelles	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.1	Tracer les formes et les motifs de décoration	<ul> <li>Préparer les pièces de marbre</li> <li>Préparer outils de traçage</li> <li>Préparer la matière de traçage</li> <li>Tracer les formes et les motifs décoratifs</li> </ul>								
11.2	Couper les pièces de marbre	<ul> <li>Préparer le matériel de coupe</li> <li>Mouiller le marbre</li> <li>Couper les pièces de marbre</li> <li>Polir les arêtes et les feuillures</li> <li>Nettoyer le lieu de travail</li> <li>Evacuer les déchets</li> </ul>								

MODULE 12: Poser les revêtements en marbre

#### Durée de formation

NIO	Sous Compétences	Sous Compétences professionnelles à acquérir  Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre o confirmer par ur		Appréciation de l'apprenti (2)						
N°	professionnelles à		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
12.1	Poser les revêtements en	Consulter le dossier									
	marbre	<ul> <li>Préparer les pièces de marbre</li> </ul>									
		<ul> <li>Préparer le mortier de pose</li> </ul>									
		<ul> <li>Poser le mortier et les pièces de marbre</li> </ul>									
		Régler la planéité									
		• Couler les joints									
		Nettoyer le revêtement									
		<ul> <li>Nettoyer le lieu de travail et évacuer les déchets</li> </ul>									
		•									
	Réaliser les	Couler les joints à la barbotine									
	finitions	Effectuer le ponçage									
		Effectuer le lustrage									

# 1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle	excellent	moins de 20 - 18
2	Une performance correspondant très bien aux exigences	très bien	moins de 18 - 15
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	moins de 15 - 12
4	Une performance correspondant assez bien aux exigences	assez bien (moyen)	moins de 12 - 10
5	Une performance caractérisée par des insuffisances et qui ne répond pas aux exigences, mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	moins de 10 - 6
6	Une performance qui ne correspond pas aux exigences. Les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un délai relativement court	très insuffisant	moins de 6 - 0

# 2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec la grille de notation									
	1	2	3	4	5	6			
Indicateurs Critères	moins de de 20 – 18	moins de 18 - 15	moins de 15 - 12	moins de 12 - 10	moins de 10 - 6	moins de 6 - 0			
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt			
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative			
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène			
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel			
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents			

# 5- Mise en œuvre du programme de formation : Organisation pédagogique et évaluation des compétences

#### 5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module

L'organisate pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

#### 5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage

#### 5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3<sup>eme</sup> rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles.

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique ( selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

#### (3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

# 5.2.2. Organisation et déroulement de la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (Voir 4.5)

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour un période donné à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indique par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (Voir 4.4) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (Voir 5.3).

La FTTC doit être assurés par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

#### 5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier / spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ».Cette formation de base est destinée à doter à l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et /ou de chaque région ou localité.

#### 5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreunial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreunial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets :
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau internes d'autre part.
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de rechercher d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers / spécialités intégrant l'initiation à l'utilisation De l'outil informatique au niveau du champ N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

#### 5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialités en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6.)

#### 5.4. Suivi et évaluation des compétences

#### 5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport- modèle « **fiche de visite** ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associes à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des taches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus se formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et taches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologique de formation professionnelle par apprentissage.

#### 5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la **grille de notation et d'évaluation** donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ».Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre incluse la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

#### 5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

#### (1) Organisation et épreuves de l'EFA

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'établissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutes, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmises sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation sont faites par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

#### (2) Le jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats)
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précises par l'administration de la formation professionnelle voie réglementaire.